

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 18 mars 2016**

### **1- Vote du compte administratif.**

Le maire présente au conseil les chiffres de l'exercice 2015 qui sont repris dans le tableau ci-après et qui font apparaître un excédent reportable de 240 789,20 € après prise en compte des dépenses et des recettes (subventions) afférentes aux travaux d'investissement qui seront réalisés en 2016 ; carrefours rue de la gare/rue des Minières, rue de la Gare/rue de Cambrai et plateau surélevé au droit de l'école maternelle.

Les dépenses d'investissement de l'année 2015 s'élèvent à 151 432,48 € et comprennent les travaux réalisés à l'école pour 64 810,44 € (cour, mur d'enceinte et couverture préau), les remboursements d'emprunts en capital pour 37 893,46 €, les travaux de borduration rue de la Gare pour 16 140,43 €, l'éclairage du stade municipal (3 318 €), l'achat de barrières type Croix St André (4 317,26 €) ainsi qu'une écriture d'ordre liée au commerce de proximité pour 16 663,69 €

Pour mémoire l'excédent au 31/12/2014 était de 264 236 € après prélèvement de **11 129, 60 €** affecté au déficit d'investissement.

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

### **2- Débat d'orientation budgétaire**

Sont réaffirmées les orientations 2016

- Réhabilitation du logement de l'école primaire
- Réaffectation de l'ancien bureau de poste
- Audit immobilier de l'Eglise
- Agrandissement du cimetière et aménagement paysager

### **3- Participation obligatoire Ecole Primaire St Joseph**

Le maire fait état du courrier reçu de l'établissement qui demande la révision du forfait communal actuellement fixé à 270, 41 €. Le maire fait l'historique de ce forfait initialement fixé à 150 € (1000 F) puis revalorisé chaque année en fonction de l'indice INSEE du coût de la vie.

Il rappelle la décision du conseil du 28 juin 2013 de porter ce forfait de 193, 97 € à 270 € suite à un premier examen des coûts de fonctionnement des élèves de l'école Victor HUGO

Après en avoir délibéré le Conseil décide de porter la participation pour l'année scolaire 2015/2016 à 280 € et dit qu'il convient de rajouter à ce forfait les divers avantages en nature octroyés à l'école St Joseph tels que la mise à disposition hebdomadaire de la salle polyvalente.

#### **4- Demande de subvention « Soleil Toujours ».**

L'association « Soleil Toujours » à Cambrai sollicite une aide financière de la commune pour la participation d'un adolescent de la commune, en situation de handicap, aux journées mondiales de la jeunesse qui se dérouleront à Cracovie en juillet 2016.

Après avoir pris connaissance du budget prévisionnel présenté, le conseil décide de l'attribution d'une somme de 240 € en vue de financer cette opération.

#### **5- Questions diverses**

- ✓ Activités périscolaires : le congé de maternité d'une intervenante nécessite un recrutement à compter du mois de juin 2016
- ✓ Le panneau de départ du circuit « Autour de Bourlon » va être remplacé par la Communauté de communes
- ✓ Trottoir rue de la Gare : problème d'eau récurrent en face du 31

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 30